



Compte rendu du CHSCT du 30/01/2020

Lors des déclarations liminaires des syndicats, et notamment nos interrogations concernant les fusions de services et les délocalisations de postes, Pierre-Louis Mariel, Directeur régional de Paris/IDF et président du CHSCT s'est rapidement exprimé sur ces sujets.

Concernant les « dé-métropolisations » il a annoncé que cela concernera 2500 postes dont 1500 pour la DRFIP Paris.

Pour rappel, Gérald Darmanin annoncera au printemps les villes retenues pour accueillir les missions délocalisées (cf *Ulysse 29/01/2020*).

Concernant les fusions et restructurations de services pour Paris/IDF, M. Mariel a indiqué qu'il fera une communication à la fin du 1^{er} trimestre.

1) Point d'actualité sur les travaux du sas sécurisé de la zone d'accueil du public

Le début des travaux est fixé au 3 février pour une durée de 4 semaines.

La signalétique DSFP va être revue pour permettre aux usagers de mieux s'orienter et une boîte aux lettres va être installée.

Durant les travaux, 4 à 6 usagers à la fois seront guidés vers l'actuelle salle de détente du RDC qui servira de salle d'attente, par un auxiliaire « expérimenté en accueil », le reste des usagers devra attendre sur les bancs devant les portes à l'extérieur.

Cependant les agents pourront continuer à déjeuner dans la salle détente pendant les heures de fermeture au public.

2) Point sur les mesures mises en place pendant la grève des moyens de transports

Certains agents nous ont fait part de disparités de traitements concernant l'octroi de journées banalisées. Par ailleurs certains agents ont bénéficié de ce dispositif lors des grèves de l'Éducation Nationale. Nous avons donc demandé quels critères avaient été retenus pour l'octroi ou le refus des journées banalisées.

Mis à part les agents habitant à proximité de Tenon (20ème arrondissement) la direction s'est engagée à réexaminer, par notre intermédiaire, les demandes de journées banalisées qui n'ont pas été satisfaites.

Si c'est votre cas, vous pouvez envoyer un mail à cgt.tgap@dgfip.finances.gouv.fr en détaillant les journées concernées et les motifs. Vos demandes seront étudiées par la Direction et votre chef de service.

3) Question diverse :

La CGT a demandé communication des mesures acoustiques post-travaux de la cellule téléphonique. Des relevés de mesures ont été effectués le 21/01. La direction attend le compte rendu des résultats qui seront restitués en CHSCT.

Pour la CGT Finances au CHS-CT

Jamel MAZOUZI, Thierry MOREAU,
Christophe MICHON, Pascal TOURKI, Laurence NORMAND.
Florence BOUKOBZA, experte.